

Actes du Congrès
COLLÈGES CÉLÉBRATIONS 92
Conference Proceedings



MONTRÉAL MAY 24 25 26 27 MAI 1992

**L'évolution de la clientèle au collégial depuis 20 ans
et les défis que pose cette évolution**

par

Isabelle FALARDEAU et Mireille LEVESQUE
Direction générale de l'enseignement collégial
(Québec)

Atelier 3D44

*Collèges
créateurs d'avenir*

*Colleges
creators of the future*



Association des collèges
communautaires du Canada



Association québécoise de
pédagogie collégiale

L'ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE AU COLLÉGIAL DEPUIS 20 ANS ET LES DÉFIS QUE POSE CETTE ÉVOLUTION. Isabelle Falardeau et Mireille Levesque, Direction générale de l'enseignement collégial

L'évolution de la clientèle au collégial est soumise, d'une part, à l'évolution de la clientèle au secondaire, d'autre part, elle influence celle de la clientèle universitaire. C'est pourquoi, le portrait des diplômés du secondaire précèdera la description de la population collégiale. Puis, un rapide coup d'oeil sur les taux de placement des diplômés du collégial et l'obtention d'un grade universitaire complètera l'analyse des cheminements scolaires des jeunes québécois qui ont fréquenté les cégeps depuis 20 ans. Quelques défis que pose au réseau collégial l'évolution du portrait des cégépiens et des cégépiennes seront finalement énumérés.

1. L'évolution de la clientèle au collégial

En 1950, 95% des jeunes de 12 ans fréquentaient l'école (Tableau 1). À 16 ans, ils n'étaient plus que 16,5% à étudier. En 1961, tous les jeunes de 12 ans se trouvaient sur les bancs d'école tandis que 55,5% des adolescents et adolescentes de 16 ans poursuivaient toujours leurs études. En 1986, 90% des élèves de 16 ans fréquentaient toujours leur école. Ainsi, de 1950 à 1986, la fréquentation scolaire s'est allongée et s'est généralisée pour les 16 ans et moins. Pour les jeunes de 17 ans, on en comptait un sur dix à l'école en 1950 et deux sur trois en 1986.

Tableau 1
Taux de fréquentation scolaire selon l'âge
en 1950, 1961 et 1986

Âge	1950	1961	1986
12 ans	95,0%	100,0%	100,0%
13 ans	75,0%	100,0%	100,0%
14 ans	57,0%	99,3%	100,0%
15 ans	35,0%	88,0%	97,0%
16 ans	16,5%	55,5%	90,0%
17 ans	11,5%	34,0%	64,9%
18 ans	—	17,7%	56,2%

Source : *Le rapport Parent, vingt-cinq ans après*. Conseil supérieur de l'éducation, 1988, p. 25.

Il est intéressant de connaître également la proportion de la population de 15 ans et plus qui a atteint différentes étapes scolaires, telles la 9e année, le diplôme du secondaire (ou de métiers) et l'université (avec ou sans grade). La comparaison de 1971 à 1986, malgré quelques données manquantes, laisse voir les progrès réalisés au Québec au chapitre de la scolarisation (Tableau 2).

Près de 58% de la population québécoise avait atteint la 9e année en 1971; cette proportion a dépassé 76% en 1986. Concernant le diplôme au secondaire, 41% de la population détenait un tel diplôme en 1976. Dix ans plus tard, ce pourcentage avait grimpé à 56%. Pour l'accès à l'université, 10% de la population avait atteint un degré universitaire en 1971, contre 16% en 1986.

Si on compare maintenant le Québec et l'Ontario, on observe trois phénomènes. Premièrement, pour ce qui est de la scolarisation secondaire, les données globales sont semblables entre le Québec et l'Ontario. Cela s'explique par un redressement de la situation chez les jeunes Québécois et Québécoises où la proportion de diplômés du secondaire est particulièrement forte au cours de cette période ainsi que par la structure différente du système scolaire secondaire qui s'échelonne sur 11 ans au Québec et sur 13 ans en Ontario. Deuxièmement, la situation relative à la scolarisation universitaire est nettement moins bonne au Québec qu'en Ontario. Ainsi, l'Ontario obtient toujours un taux de scolarisation plus élevé (19,5% contre 15,9% en 1986). Troisièmement, enfin, le Québec compte davantage de personnes faiblement scolarisées. En effet, la proportion de la population n'ayant pas 9 années de scolarité s'élève, au Québec en 1986, à 24%, soit un Québécois sur quatre, contre 15% en Ontario.

Tableau 2
Niveau de scolarité atteint par la population de 15 ans et plus
comparaison Québec - Ontario
1971, 1976, 1981, 1986

Année	9e année		Diplôme du secondaire (école de métiers)		Université (avec ou sans grade)	
	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario
1971	57,7		*		9,8	
1976	67,0		40,9		*	
1981	73,6	82,6	53,8	52,7	13,5	16,9
1986	76,1	85,4	56,3	56,9	15,9	19,5

Source : D. Maisonneuve, *L'État de scolarisation de la population québécoise : une analyse des données du recensement de 1981*, MEQ, 1984, p. 8.
L. Dionne, *La scolarisation de la population québécoise d'après le recensement de 1986*, MEQ, 1990, p. 7.

* Les données non disponibles s'expliquent par le fait que les compilations n'ont pas été faites de la même façon d'un recensement à l'autre, ce qui rend hasardeuse toute comparaison.

Lorsqu'on analyse les effectifs scolaires au secondaire et au collégial de 1964 à 1990, on constate à quel point les deux ordres d'enseignement sont intimement liés. Les effectifs scolaires comprennent tous les élèves inscrits à l'enseignement régulier, aussi bien à la formation générale que professionnelle.

Pour l'ensemble secondaire, l'effectif scolaire a presque doublé de 1965 à 1975, passant de 388 318 à 643 924. Par contre, à partir de 1977, s'amorce une baisse due essentiellement à la décroissance démographique : en 1990, on ne retrouvait plus que 475 221 élèves inscrits au secondaire à l'enseignement régulier.

Pour l'enseignement collégial, l'effectif scolaire a augmenté constamment de 1967 jusqu'au milieu des années 80. Si on ne comptait que 67 111 élèves en 1970, on pouvait en dénombrier jusqu'à 163 502 en 1985. Par ailleurs, la baisse démographique ne s'est pas faite sentir au collégial avant la fin des années 80, la récession économique du début de la décennie ayant retenu à l'école des décrocheurs potentiels et la demande d'éducation n'ayant pas cessé d'augmenter.

Ces données sur les effectifs au secondaire et au collégial rendent compte du nombre d'élèves qui ont eu accès à ces deux ordres d'enseignement sans toutefois indiquer l'accès au diplôme. La probabilité d'accéder au diplôme d'études secondaires est calculée à partir de la proportion de jeunes diplômés sur une cohorte de 100 jeunes ayant entrepris des études en secondaire I. On constate ainsi que la scolarisation de niveau secondaire des cohortes de jeunes augmente sans cesse depuis les débuts de la réforme scolaire : en 1971, l'accès au DES était de 46%; en 1986, il grimpeait jusqu'à 73%. Cependant, depuis 1987, le taux a chuté d'environ 10% pour s'établir à 64% (Tableau 3).

Tableau 3
Probabilité d'accès au DES selon le sexe

Année	Garçons	Filles	Total
1971	42%	49%	46%
1976	48%	59%	54%
1981	59%	66%	62%
1986	68%	79%	73%
1989	57%	71%	64%

Source : Direction des études économiques et démographiques, MEQ.

Cela peut s'expliquer par la modification de la note de passage de 50% à 60% dans le nouveau régime pédagogique au secondaire et par la réforme de l'enseignement professionnel avec la hausse des préalables et l'enrichissement du contenu des programmes qu'elle a entraînés.

Ainsi, un jeune sur trois n'obtient pas son DES à la fin des années 80. Cette situation a des répercussions importantes sur la scolarisation postsecondaire et sur le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans. Les garçons sont encore plus nombreux que les filles à décrocher du système scolaire et ce, dès le secondaire. En effet, à peine 57% d'entre eux sont diplômés tandis que les filles le sont à 71%. Cet écart de 14% entre les sexes ne cesse de se creuser depuis 1983.

En plus de l'écart observé entre les sexes, des différences régionales importantes persistent durant les années 80. Le taux d'abandon des études secondaires est largement supérieur à la moyenne nationale dans les régions périphériques (Tableau 4). Les régions les plus touchées sont le Nord-du-Québec, l'Outaouais, l'Abitibi-Témiscamingue, les Laurentides, la Côte-Nord et la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine. Par contre, la région la moins touchée par l'abandon scolaire est celle de Québec avec un taux d'accès au DES de 73%.

Tableau 4
Probabilité d'accès au DES
selon les régions administratives, année 1988-1989

Nord-du-Québec	34%
Outaouais	54%
Abitibi-Témiscamingue	55%
Laurentides	55%
Côte-Nord	57%
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	58%
Lanaudière	61%
ENSEMBLE DU QUÉBEC	64%
Laval	64%
Mauricie-Bois-Francs	64%
Montérégie	65%
Montréal-Centre	65%
Saguenay-Lac Saint-Jean	66%
Estrie	67%
Chaudière-Appalaches	69%
Bas-Saint-Laurent	69%
Québec	73%

Source : Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire, MEQ, 1991, p. 57.

Connaissant maintenant la situation des finissants du secondaire, l'analyse de l'accès aux études collégiales peut être abordée. La Commission Parent visait un taux d'accès au collégial de 45%¹. Malgré la divergence observée dans les statistiques, on peut retenir que le taux d'accès était de 37% en 1973-1974. Dès l'année 1980-1981, il s'élevait à 46%, soit le taux d'accès envisagé par la Commission Parent. En 1989-1990, il se situait à près de 62%. Il ne faut pas oublier que l'accès au collégial sera toujours tributaire, en partie du moins, de la performance de l'enseignement primaire et secondaire. Dans la mesure où l'abandon des études avant l'obtention du DES touche un nombre important de jeunes, dans la même mesure l'accès au collégial sera affecté.

1. Le taux d'accès aux études collégiales se définit comme la probabilité, pour une cohorte donnée, d'entreprendre des études collégiales à un moment ou l'autre au cours de sa vie. Le taux est obtenu en rapportant les nouvelles inscriptions à la population québécoise pour les différents âges; en cumulant les taux d'accès par âge, on obtient la probabilité d'accès jusqu'à l'âge de 50 ans ou plus.

Comment se répartissent les nouveaux inscrits au collégial à l'enseignement régulier entre la formation générale et la formation professionnelle? À l'ouverture du réseau collégial en 1967-1968, 6 625 nouveaux inscrits avaient choisi la formation générale dans une proportion de 68% contre 32% qui optèrent pour la formation professionnelle. Puis, la répartition entre la formation générale et la formation professionnelle s'est maintenue autour de 60%-40% jusqu'en 1984. À partir de 1985, cette répartition a augmenté en faveur de la formation générale (65%-35%) pour atteindre les 70% au début des années 90.

De façon globale, les effectifs à la formation générale n'ont cessé de croître pour atteindre 35 000 nouveaux inscrits en 1991. À la formation professionnelle, après avoir atteint un sommet en 1982, avec 21 000 élèves, le réseau a connu une baisse graduelle des effectifs jusqu'en 1989, avec 14 264 nouveaux inscrits. Néanmoins, une légère remontée s'est amorcée depuis 1990.

Au cours de la décennie 80, la popularité des programmes a fluctué. Les sciences humaines et administratives sont toujours les plus populaires : elles attirent en 1990, près de 40% de toute la clientèle au collégial. Le programme des sciences de la nature se situe au deuxième rang et regroupe près du quart de l'effectif total. Ce taux est resté à peu près stable au cours de la décennie 80. Par contre, les sciences humaines et administratives ainsi que les techniques des arts ont vu leurs effectifs croître de 28% et 33% respectivement. Les techniques de l'administration, les techniques physiques et les techniques biologiques ont, par ailleurs, perdu des effectifs au cours de cette même période (-34%, -28% et -21% respectivement).

La présence féminine au collégial a augmenté constamment depuis la création des cégeps. En 1967, l'effectif féminin pour l'ensemble des formations s'élevait à 32% de la clientèle au collégial. En 1975, 50% de l'effectif total étaient des filles. En 1990, elles représentent 56,1% de tous les inscrits au collégial. Cependant, des différences apparaissent selon le type de formation. À la formation générale, les garçons étaient largement majoritaires en 1975, pour être presque à égalité en 1980. Depuis ce temps, les filles sont de plus en plus représentées.

Tableau 5
Taux de féminité par programme
des nouveaux inscrits à l'automne de 1980 et de 1989

Famille de programmes	1980	1989
Sciences de la nature	39%	47%
Sciences humaines et de l'administration	53%	58%
Arts	63%	61%
Lettres	79%	79%
TOTAL (formation générale)	50%	55%
Techniques biologiques	76%	74%
Techniques physiques	9%	13%
Techniques humaines	69%	75%
Techniques de l'administration	69%	64%
techniques des arts	69%	74%
TOTAL (formation professionnelle)	56%	58%

Source : DGEC, Fichier CHESCO, version 1989.

Par contre, à la formation professionnelle, les filles ont toujours été en plus grand nombre que les garçons. En analysant le taux de féminité² par programme, on constate que, presque partout, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à s'inscrire que les hommes (Tableau 5). Les exceptions sont le programme des sciences de la nature et les techniques physiques. En 1989, les femmes arrivent presque à égalité avec les hommes en sciences de la nature, mais elles demeurent nettement minoritaires en techniques physiques où le taux de féminité est de 13%. Un certain clivage des choix professionnels persiste. La tradition semble se maintenir même si des percées non négligeables s'effectuent. Les lettres, les techniques humaines, les techniques biologiques et les techniques des arts attirent toujours beaucoup plus de femmes.

Environ un élève sur trois change de programme lors de ses études collégiales. De plus, lorsqu'il change de programme, plus d'une fois sur deux, il change de formation. Après un premier changement de programme, la formation professionnelle gagne des effectifs. Ce sont les élèves initialement inscrits en sciences de la nature qui changent le plus de programme : ils se dirigent principalement vers les sciences humaines et administratives, vers les techniques biologiques et les techniques physiques. Les élèves inscrits en sciences humaines et administratives changent deux fois moins souvent de programme que ceux inscrits en sciences de la nature.

L'obtention d'un diplôme au terme d'un cheminement scolaire dans un programme d'études collégiales indique le taux de persévérance des élèves. Ce taux varie, entre autre, en fonction de la formation, du programme d'inscription et du sexe. Pour la cohorte de 1980, observée jusqu'en 1990, le taux est de 72% à la formation générale et de 63% à la formation professionnelle. Près d'un diplômé sur deux ne termine pas ses études dans le temps normalement prescrit, soit 2 ans au général et 3 ans au professionnel. Il doit ajouter un ou deux trimestres pour réussir son programme. Pour les cohortes de 1983 et de 1986, on observe une baisse des taux de diplomation au collégial, variant de 4% à 8% selon les types de formation. Toutefois, à partir de 1987, s'est amorcée une remontée de la persévérance scolaire qui pourrait égaler les performances enregistrées au début des années 80, si les tendances observées se maintiennent.

Les taux de diplomation varient passablement selon la famille de programmes (Tableau 6). Ainsi, le taux de diplomation le plus élevé est enregistré dans le programme des sciences de la nature (82%) tandis que le taux le plus faible s'observe dans les techniques des arts (51%). La qualité du dossier scolaire au secondaire, les exigences particulières des différents programmes et des orientations scolaires et professionnelles plus ou moins judicieuses peuvent expliquer en partie ces variations.

Tableau 6
Taux de diplomation selon le programme choisi
Cohorte 1980

Sciences de la nature	82%
Sciences humaines et administratives	67%
Arts	54%
Lettres	58%
Techniques biologiques	75%
Techniques physiques	64%
Techniques humaines	65%
Techniques de l'administration	57%
Techniques des arts	51%

Source : DGEC, Fichier CHESCO, version 1989.

Les écarts entre les taux de diplomation se mesurent également chez les hommes et les femmes. En effet, on observe un écart de 4% au général et de 7% au professionnel à l'avantage de ces dernières dans les deux formations.

2. Le taux de féminité indique la proportion de femmes par rapport à l'effectif total.

Dans un autre ordre d'idée, les données de la décennie 80 nous indiquent que la situation des diplômés de la formation professionnelle a subi les contrecoups du contexte socio-économique. Lors des années de croissance, de 1986 à 1989 par exemple, plus de 75% des diplômés trouvaient un emploi et environ 16% poursuivaient des études (Tableau 7). Cependant, lors des années de décroissance économique, comme ce fut le cas en 1983-1984, environ 65% des diplômés du professionnel se trouvaient un emploi tandis que 19% d'entre eux restaient aux études. De même, en 1989-1990, c'est moins de 70% des diplômés du professionnel qui se trouvaient un emploi contre 20% qui poursuivaient des études. Parmi ceux-ci, 17% étaient inscrits à l'université.

Si l'on parle maintenant de diplomation universitaire pour l'ensemble de la population québécoise, c'est 8,6% de la population de 15 ans et plus qui détient un grade universitaire. Par catégorie d'âge, on constate que les plus jeunes sont nettement plus scolarisés que les groupes les plus âgés. La comparaison avec l'Ontario indique, là encore, un avantage pour la population ontarienne : 10,8% contre 8,6% pour le Québec. Cet avantage se fait sentir dans toutes les couches d'âge. Par exemple, chez les 25-34, 13,1% des Québécois obtiennent un grade universitaire en 1986, contre 17,2% des Ontariens.

Tableau 7
Vue d'ensemble de la situation des diplômés et des diplômées
de 24 ans et moins de la formation technique
1982-1983 à 1989-1990 (%)

Au 31 mars, % des diplômés qui :	1982- 1983	1983- 1984	1984- 1985	1985- 1986	1986- 1987	1987- 1988	1988- 1989	1989- 1990
Ont un emploi	66,2	65,4	67,2	70,9	75,5	75,2	78,6	69,4
Se cherchent un emploi	13,6	13,5	12,1	10,1	7,0	6,3	5,0	9,4
Sont aux études	19,1	19,4	19,3	17,8	16,1	17,5	15,8	20,0
Sont inactifs	1,1	1,6	1,4	1,2	1,4	0,9	0,7	1,2
Total des diplômés	100,0 10 949	100,0 9 220	100,0 12 671	100,0 11 778	100,0 10 549	100,0 9 879	100,0 10 193	100,0 10 183

Source : *La Relance au collégial : situation au 31 mars 1991*. Gouvernement du Québec, 1992.

L'étude de l'évolution de la population collégiale depuis 20 ans fait ressortir trois phénomènes importants : premièrement, l'augmentation constante des effectifs féminins au collégial et à l'université; deuxièmement, les choix traditionnels des hommes et des femmes quant à leur orientation scolaire et professionnelle; et troisièmement, les inégalités relativement à la réussite scolaire (sexe, région géographique, choix de la formation et de la famille de programmes).

2. Les défis que pose cette évolution

Face à la diversité de la clientèle, on peut s'interroger sur les nouveaux défis des collèges au regard de l'accueil et de l'encadrement des élèves.

Un des premiers défis est sans aucun doute l'augmentation de la réussite scolaire des garçons. Moins nombreux à accéder au collégial, ils sont également moins nombreux à obtenir leur DEC. Il faudrait donc trouver des moyens de faire persévérer les hommes dans leur projet scolaire.

Les adultes se retrouvent, eux, plus nombreux sur les bancs des collèges. Le retour aux études de plusieurs, jeunes et moins jeunes, entraîne une diversité des formations antérieures. Ainsi, les cheminements scolaires ne sont plus aussi rectilignes qu'avant. De plus, l'insertion professionnelle est loin de s'effectuer, comme auparavant, à la fin des études. Très souvent, elle se vit en parallèle du cursus scolaire. Les nouveaux inscrits au collégial proviennent dorénavant de divers milieux d'enseignement (ils peuvent détenir un diplôme d'études secondaires, collégiales ou universitaires) et de divers milieux de travail. Les adultes ont des besoins particuliers et les collèges s'y sont adaptés avec quelques compromis comme les dispenses de cours en éducation physique et la réorganisation de certains programmes techniques offerts en 3 ans pour les élèves du secondaire et dispensés en 2 ans pour les élèves détenant un DEC. Il en est ainsi pour les programmes de techniques administratives et de techniques de bureau. Ces réorganisations de programme devraient être plus nombreuses car un bon nombre d'adultes sont obligés de poursuivre, souvent à temps partiel et pendant 3 ans, leur programme d'études. Les adultes au collégial sont également plus critiques face à la pédagogie, plus exigeants dans les contenus et parfois moins disponibles à cause des responsabilités familiales. Pour l'enseignant et l'enseignante, la dynamique de la classe n'est pas la même avec les adultes; il doit développer de nouvelles habiletés à gérer sa classe selon la grande diversité des formations antérieures et des expériences de vie de chacun de ses élèves. Les adultes posent donc un défi aux collèges sur le plan de l'organisation des programmes et de la pédagogie.

Un troisième défi touche l'encadrement des élèves allophones. Ils représentent près de 8% des effectifs. Ainsi, sur une cohorte de 50 000 nouveaux inscrits, près de 4 000 ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais. Les cégeps ont commencé à relever le défi en offrant deux cours de français langue seconde aux allophones. Des comités interculturels sont nés, mais ces efforts ne sont qu'un début. En acceptant le fait que les allophones font maintenant partie intégrante de la clientèle du collégial, il faut aider les enseignants et les enseignantes à apprendre à gérer les différences culturelles en classe. Un besoin de perfectionnement dans la région de Montréal particulièrement se fait sentir à ce chapitre.

Les collèges ont néanmoins bien relevé le défi d'accueillir et d'encadrer les élèves handicapés. On en compte environ 300 dans le réseau collégial. Deux cégeps experts, le cégep du Vieux Montréal et le cégep de Sainte-Foy, en plus d'intervenir efficacement auprès de cette clientèle ayant des besoins spéciaux, mettent à la disposition des autres collèges leurs expériences et leurs compétences en fournissant de la documentation et de la consultation professionnelle.

Les élèves qui pratiquent une discipline sportive à un niveau avancé jouissent d'un encadrement répondant à leurs besoins : l'École Sport-Études voit à rendre possible la pratique quotidienne d'un sport et la poursuite des études. De la même façon, les élèves qui pratiquent un instrument de musique à un niveau avancé peuvent bénéficier d'un programme Art-Études offert dans plusieurs établissements. L'encadrement de ces élèves qui ont des besoins spécifiques représentait un défi que les collèges ont bien relevé.

Cependant, d'autres élèves ayant des besoins particuliers tout aussi importants (sinon encore plus importants) sont plutôt mal desservis par les collèges. Que dire d'un programme Famille-Études pour les élèves parents? En effet, pour les élèves qui sont parents et même chef de famille monoparentale (ce qui est le cas des femmes dans 85% de ces familles), plusieurs difficultés peuvent surgir : des horaires incompatibles (la garderie ferme à 17h30 et les cours se terminent à 17h50, par exemple), moins de disponibilité pour le travail d'équipe en dehors des heures régulières au cégep, etc. Plusieurs collèges ont néanmoins une garderie sur les lieux, ce qui facilite pour certains l'aménagement des horaires.

Les élèves indécis sur le plan vocationnel n'ont aucune structure d'accueil et d'encadrement qui réponde adéquatement à leurs besoins d'exploration. Tout se passe comme si les nouveaux inscrits avaient fait un choix de programme qui correspondait réellement à leur orientation scolaire et professionnelle. En vérité, plus du tiers des élèves se réoriente. Plusieurs s'inscrivaient auparavant en sciences de la nature pour "s'ouvrir toutes les portes" ou en sciences humaines en attendant de découvrir leurs intérêts et leurs compétences. Depuis que le nouveau programme de sciences humaines laisse peu de place aux indécis, qu'offre-t-on aux élèves qui n'ont pas encore fait le choix d'une carrière, ni même d'un programme d'études collégiales? Un programme d'exploration vocationnelle, comme il en existe à titre expérimental dans quelques collèges, devient une solution pour plusieurs et gagnerait à être généralisé. Les collèges ont une mission de soutenir le développement vocationnel des jeunes, ne l'oublions pas. La souplesse du régime pédagogique qui n'entrave pas les transferts d'un programme à l'autre ne suffit pas cependant à répondre aux besoins d'encadrement des élèves en matière vocationnelle. Les collèges doivent faire un peu plus : voilà un autre défi!

On ne pourrait passer sous silence les besoins des élèves qui ont un emploi rémunéré : incompatibilité des horaires, moins grande disponibilité pour les travaux d'équipe, etc. Les collèges doivent-ils modifier leurs structures en fonction de ce nouveau mode de vie des élèves? On sait que 70% des collégiens et des collégiennes ont un emploi et que ce phénomène social et économique est là pour durer. Devrait-on offrir un programme Travail-Études? Une telle mesure encouragerait-elle l'abandon scolaire? Les intervenants et les intervenantes des collèges clament haut et fort qu'il faut redonner la priorité aux études à tous ces jeunes qui partagent leur temps entre les études et le travail. Ce défi en est un de taille. Par contre, des formules comme les stages rémunérés sont expérimentées et représentent des possibilités avantageuses pour l'élève, le collège et l'entreprise.

Finalement, les collèges devraient tout mettre en oeuvre pour attirer davantage dans leurs murs les jeunes des régions éloignées et ceux intéressés par des programmes techniques. Il faut revaloriser la formation professionnelle. Plusieurs efforts ont été consentis dans ce sens et donnent déjà des résultats tangibles puisque les demandes d'admission dans les programmes techniques ont augmenté ces deux dernières années. Cela n'est cependant pas suffisant.

Les collèges doivent accueillir et encadrer des élèves aux cheminements diversifiés correspondant aux compétences et aux intérêts de chacun. En maintenant les chances d'accès à tous les Québécois et à toutes les Québécoises, les collèges doivent malgré tout conserver les mêmes exigences de l'enseignement supérieur. Pour arriver à maintenir de pareilles exigences, il faut redonner une priorité à l'éducation. Cela concerne le gouvernement, les entreprises par la voie de la formation de leur main-d'oeuvre, tous les intervenants et les intervenantes du monde scolaire incluant les enseignants et les enseignantes dès le primaire, et enfin, la famille qui reste un partenaire-clé dans le projet éducatif de tous les jeunes Québécois et Québécoises.